

« Matrice de maturité » pour l'auto-évaluation des équipes de soins primaires - Haute Autorité de Santé - Novembre 2014

01/11/2014

Les maisons, pôles et centres de santé se développent en France autour de la notion d'équipe de soins de premier recours, notamment depuis ces 5 dernières années. « L'enjeu est de créer les conditions favorables, sur un territoire de santé, pour assurer aux patients une prise en charge coordonnée, globale, continue et conforme aux données de la science. Toutefois, la structuration de ces initiatives est encore hétérogène comme l'illustrent les expérimentations dites « article 70 » dont la HAS est responsable de l'évaluation. Elle se heurte en effet à plusieurs difficultés : le manque de temps et d'expertise des promoteurs, l'absence de cahier des charges opérationnel. » La Haute autorité de santé (HAS) a annoncé la mise en ligne d'une « matrice de maturité en soins primaires » pour l'auto-évaluation des équipes pluriprofessionnelles regroupées en maisons, pôles et centres de santé. Une matrice de maturité est une grille d'analyse des organisations de soins ; elle vise à aider les équipes à analyser et à améliorer leur organisation de façon à avoir un impact sur la prise en charge des patients.

Mots clés : Soins primaires - Maisons, pôles et centres de santé - équipes pluriprofessionnelles - Haute Autorité de Santé (HAS)

Consulter ici :

- [La « Matrice de maturité » pour l'auto-évaluation des équipes de soins primaires - Haute Autorité de Santé - Novembre 2014](#)
- [La note de synthèse](#)
- [Le support à l'utilisation](#)
- [Le guide d'utilisation](#)
- [Le questionnaire](#)